

# REGLEMENT DU JEU CONCOURS



Et



## Concours de recettes : les desserts de l'été

### Objectif : réaliser un dessert de l'été

#### **ORGANISATEUR ET DATES DU JEU CONCOURS :**

Le site web CakesandSweets.fr et l'entreprise Aude MARTZ immatriculée sous le numéro SIREN 795 022 763 dont le siège est situé au 38 rue principale 67480 AUNHEIM, organisent du 11 juin au 6 juillet 2014 un jeu concours gratuit intitulé « Les desserts de l'été » et sans obligation d'achat accessible à l'adresse internet suivante : <http://www.cakesandsweets.fr/desserts-ete-concours> qui se déroulera de la manière suivante :

- Participation des candidats du 11 juin 2014 au 6 juillet 2014 minuit
- Votes du jury du 7 juillet au 10 juillet 2014 minuit.

Ledit jeu concours est soumis exclusivement au présent règlement.

#### **DOTATION DU JEU CONCOURS :**

Le concours de recettes de l'été est doté des lots suivants offerts par notre partenaire Home Market Corner :

- **LOT 1: Mixeur Plongeant Kitchenaid (valeur 149€)**
- **LOT 2: Kit Cupcakes Mastrad (valeur 24.21€)**
- **LOT 3: Kit Macarons Mastrad (valeur 24.21€)**

La dotation sera envoyée au candidat gagnant du jeu concours à l'adresse postale qu'il aura communiquée dans le formulaire de participation prévu à cet effet. Le lot ainsi attribué ne sera ni repris ni échangé contre leur valeur en argent ou contre tout autre cadeau.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Seuls peuvent participer au présent jeu concours les personnes physiques majeures et résidant en France Métropolitaine (y compris la Corse). L'organisateur se réserve la possibilité d'effectuer toutes vérifications nécessaires afin de contrôler la qualité des candidats. Une seule participation par personne est autorisée, même nom, même adresse, pendant toute la durée du jeu concours.

La participation au jeu se fait exclusivement par l'envoi d'un e-mail via le formulaire électronique de participation dont l'adresse est indiquée sur la page de présentation du concours (<http://www.cakesandsweets.fr/desserts-ete-concours>). Ne sont pas autorisées à participer au concours toute personne ayant collaborée de près ou de loin à l'organisation du présent jeu concours, ainsi que les membres de leurs familles directes respectives. Les membres du jury ne participent pas au concours.

Les participants blogueurs doivent ajouter la bannière suivante à la fin de la recette choisie pour le concours à l'aide du lien ci-dessous. Les recettes déjà publiées ne sont pas admises au concours, seules les recettes originales seront admises.

```
a href="http://www.cakesandsweets.fr/desserts-ete-concours" title="Recettes de desserts"></a>
```

Des plus les participants doivent être fan de la page facebook de partenaire Home Market Corner : <https://www.facebook.com/homemarketcorner>

## VALIDITE DE PARTICIPATION :

Les champs du formulaire électronique de participation doivent être intégralement complétés et validés par le candidat. Si les informations du formulaire de participation s'avéraient inexactes, ou en cas de fraude avérée ou de tentative de tricherie d'un candidat, la participation pourrait être considérée comme nulle.

En envoyant une photo à CakesandSweets.fr, vous nous autorisez à la publier sur nos pages Facebook, Twitter, Google+ ainsi que sur notre site internet <http://www.cakesandsweets.fr>, à tout moment, pendant et après la fin du concours.

## CONDITIONS GENERALES DU JEU :

Pour le présent jeu concours, la participation du candidat consiste à réaliser un dessert de l'été. Le titre du dessert ainsi que la recette et la photo du dessert, les nom et prénom, l'adresse postale et l'e-mail, devront nous parvenir grâce au formulaire de participation mis en place spécialement pour le jeu concours, disponible sur la page suivante : <http://www.cakesandsweets.fr/desserts-ete-concours>.

## **SELECTION DU GAGNANT :**

Les recettes seront soumises aux votes du jury, entre le 7 et le 10 juillet 2014 minuit ; les votes se feront par retour de mail. A savoir, chaque candidat désignera ses trois recettes préférées dans l'ordre, et attribuera 3 points à la première recette préférée, 2 points à la deuxième recette préférée et 1 point à la troisième recette préférée.

Parmi les gagnants, celui ayant obtenu le plus de points remportera le LOT1, le deuxième ayant obtenu le plus de points remportera le LOT 2 et le troisième ayant obtenu le plus de points remportera le LOT 3.

## **MODIFICATIONS :**

L'organisateur ne pourrait être tenu responsable, sans que cette liste soit exhaustive, de :

- la transmission des données,
- des éventuelles interruptions de serveurs, d'accès au site et aux pages du concours,
- des pertes de données,
- des conséquences de tout virus ou dysfonctionnement informatique.

Le jeu concours peut être supprimé, interrompu ou modifié à tout moment du fait d'éléments indépendants de l'organisateur rendant impossible le maintien du jeu concours en ligne (hacking, piratage, pannes de serveurs, etc.).

## **ACCEPTATION DU REGLEMENT :**

La participation au présent jeu concours implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement. L'organisateur tranchera souverainement toute question relative à l'application du présent règlement ou toute question qui viendrait se poser, non réglée par celui-ci. Ces décisions seront sans appel.

## **DROIT D'EXCLUSION :**

L'organisateur pourra exclure tout candidat n'ayant pas respecté le présent règlement. Cette exclusion pourra se faire à tout moment du jeu et sans préavis. De même, l'organisateur pourra exclure sans préavis et à tout moment du jeu concours un candidat dont l'identité présente des erreurs ou des incohérences manifestes.

## **LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTE » :**

Le candidat au présent jeu concours est informé que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour sa participation au jeu. Il dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). A tout moment, le candidat peut

demander que ses données soient supprimées, en contactant CakesandSweets.fr via le formulaire de contact accessible à cette adresse : <http://www.cakesandsweets.fr/contact/>.

### **PROPRIETE INTELLECTUELLE :**

L'ensemble de ce site et des bases de données sont la propriété de l'organisateur. Le contenu du site CakesandSweets.fr est protégé par les lois en vigueur dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. Il est soumis à l'article L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou distribution non autorisée des informations du site est interdite. Le contenu est disponible pour un usage privé et non collectif.

Tout candidat qui adressera une photographie ou tout autre document, sous quelque forme et sur quelque type de support que ce soit, aux fins de diffusion sur le site <http://www.cakesandsweets.fr> ainsi que sur le réseau social Facebook <http://www.facebook.com/cakesandsweets.fr>, garantit qu'il est en l'auteur exclusif et unique et que ces documents ne portent pas atteinte, ni directement, ni indirectement, aux droits de tiers. Il garantit en conséquence sans réserve l'organisateur contre tout recours ou revendication émanant de tiers qui se prétendraient titulaires de droits quelconques sur les documents communiqués. En acceptant ce règlement, le candidat autorise l'organisateur à mettre en ligne sur le site <http://www.cakesandsweets.fr> et ce pour une durée indéterminée, tous les fichiers qu'il aurait envoyés pour le jeu concours.